

**CONSEIL DE QUARTIER DE MONTCHAT
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14/05/2009
DE LA COMMISSION « URBANISME, CADRE DE VIE,
ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE URBAINE »**

10 thèmes abordés :

1- Projet « Friche RVI »

Le Bureau du Conseil de Quartier de Montchat a écrit au Maire du 3^{ème} Arrondissement pour lui rappeler que la friche RVI, tout comme la zone où se trouve le Centre Merck, font partie du quartier de Montchat. Ces projets doivent à ce titre faire directement partie des préoccupations du Conseil de Quartier de Montchat. Les Commissions des Conseils de Quartier des zones limitrophes à Montchat peuvent bien sûr se joindre, en bonne coopération, à la réflexion menée par le Conseil de Quartier de Montchat. Cependant ces Commissions limitrophes ne doivent en aucun cas se substituer au travail mené par le Conseil de Quartier de Montchat.

=====> La Commission du Conseil de Quartier de Montchat attend de la Mairie une confirmation de ce principe.

Il serait souhaitable que l'on présente dès que possible à notre Commission le projet « Friche RVI + Centre Merck » dans son état d'avancement et que nous connaissions les domaines où des décisions restent à prendre.

=====> La Commission souhaiterait qu'une personne de la municipalité ayant autorité accepte de nous présenter la situation actuelle de ce projet.

=====> Suite à cette présentation, la Commission émettra certainement des souhaits. La Commission espère que ces souhaits seront pleinement analysés par les élus responsables du projet d'aménagement de la friche RVI, et qu'un dialogue positif s'installera à ce sujet avec la Commission.

Projet de rue reliant les rues Feuillat et Rochaix :

=====> La Commission est favorable à la création d'un passage agréable et verdoyant pour piétons et vélos, entre ces deux rues.

=====> La Commission n'est pas favorable à la création d'une rue carrossable reliant les rues Feuillat et Rochaix.

Raisons principales : une nouvelle rue à cet endroit, ce serait encore plus de goudron, de béton, de voitures, de carrefours, de dangers, de mal vivre. La création d'une rue demande un espace très large à prendre sur le tènement de la friche RVI, ceci au détriment du cadre de vie. Le tènement s'en trouverait davantage divisé, morcelé, émietté.

Le besoin de déplacement entre les deux rues peut se justifier, notamment pour les échanges de proximité (écoles, petits commerces). Mais pour résoudre cette préoccupation, une solution par modes de déplacement doux semble nettement recueillir les suffrages des habitants du quartier, au contraire d'une rue pour voitures.

Conclusion : une voie traversante verte, piétonne et cycliste semble un bon compromis pour favoriser à la fois ces déplacements doux et pour améliorer le cadre de vie de ce quartier. C'est ce que recommande la Commission.

Espaces verts sur la Friche RVI :

La Commission s'inquiète fortement de la très faible proportion d'espaces verts qui sera, apparemment, prévue sur le projet de friche RVI. On nous parle de 8 000 ou de 10 000 m². Cela semble complètement ridicule par rapport à l'immensité de la zone à aménager, et cela ne va pas dans le sens des vœux de la population limitrophe, voire de la population de Montchat en général.

Une si faible proportion de zone verte, est-ce bien conforme aux axes de recommandation du Conseil de Développement du Grand Lyon, au sujet du développement durable ?

Actuellement, par exemple, il semble que même les étudiants de la SEPR n'aient aucun coin de verdure ou de tranquillité pour se retrouver. Pourquoi aucun coin large espace de verdure n'a été prévu sur ce site ?

Parking SEPR :

Vu du ciel, l'espace alloué au Parking SEPR semble gigantesque. Le week-end, cette grande zone goudronnée est vide. Une question posée par les riverains : ce parking ne pourrait-il pas être souterrain, afin que l'espace goudronné actuel se transforme en zone verte dont le quartier et les étudiants de la SEPR pourraient profiter ?

=====> La Commission insiste sur le fait que les riverains, comme les autres habitants de Montchat, sont très majoritairement favorables à la création d'un espace vert le plus grand possible sur la Friche RVI. La Commission souhaite directement exprimer ce souhait aux élus ayant compétence sur le Projet « Friche RVI », et demande par quels moyens faciliter cette communication.

2- Espaces verts à Montchat

Les espaces verts sont une valeur capitale pour le cadre de vie et pour la beauté de toute zone urbaine. A Montchat, des gisements d'espaces verts existent, qu'ils soient de très petite taille ou plus importants. Au cours des dernières années, certains gisements qui ont existé, ont finalement disparu, car transformés en aménagement privés, sinon en constructions. Le potentiel des gisements restants est très menacé par la pression urbaine. Il conviendrait de faire une liste exhaustive de toutes les zones de Montchat, petites ou grandes, qui pourraient devenir vertes (ou encore plus vertes). Idem pour les zones où l'on pourrait planter un arbre, installer un banc, etc. Il faudrait évaluer le potentiel de chaque espace, en mesurer les menaces ou le risque de disparition, et proposer des projets d'aménagement aux élus.

Cette démarche pourrait porter le nom de « Grapillage vert ».

=====> Par exemple, des prochaines séances de « Diagnostic en Marchant », portées sur les espaces verts, permettraient certainement d'approfondir le sujet.

Des exemples :

- Triangle avenue Lacassagne / rue Trarieux :
Quelles sont les réflexions menées sur l'aménagement de ce triangle ?

=====> La Commission souhaiterait inviter une personne de la municipalité qui est en charge de cet aménagement, afin que cette personne nous présente l'avancement des réflexions au niveau de la municipalité. La Commission souhaiterait être entendue sur les avis qu'elle pourrait émettre au sujet de cet aménagement.

- Autour de cette zone, le square Noël Aymard (angle rue Trarieux / cours Eugénie) pourrait certainement s'agrandir sur le parking (parking créé lors du dernier projet d'aménagement de ce square, au détriment d'une zone verte). Le parking est aussi large pour pouvoir être maintenu lors d'un élargissement de la rue Trarieux (projet abandonné depuis des décennies). Une révision du PLU permettrait cet agrandissement.
L'aire à chiens mériterait elle aussi d'être agrandie.

=====> La Commission souhaiterait également partager ses réflexions avec la municipalité sur ces sujets.

3- L'esprit « village » de Montchat

Cet esprit disparaît. Cette profonde remarque a été partagée par de nombreux membres de la Commission.

Chaque année, de belles maisons sont détruites et sont remplacées par des immeubles dont les promoteurs gonflent les capacités au maximum de leurs droits. On s'entasse à Montchat. Montchat perd son charme et Montchat s'enlaidit. Ce phénomène semble malheureusement inexorable, car les mesures de protection des maisons et petits édifices de caractère sont très facilement contournables, (hormis au Parc Chaussagne qui a un statut protégé).

Idem pour la disparition des cafés ou petits commerces, qui ont été, au fil des ans, remplacés par des banques, agences immobilières, centres médicaux.
Montchat pourrait perdre son côté agréable où on a plaisir à venir faire ses courses.

L'esprit « village » de Montchat disparaît. Le « mal-vivre » y gagne du terrain.

Ce problème est voisin de celui de la densification urbaine.

Il est désolant de constater que les élus se sont toujours montrés impuissants devant ce triste phénomène d'envahissement de la laideur urbaine, et que les mesures prises contre ce fléau restent complètement inefficaces pour stopper ce triste mécanisme.

D'autres villes d'Europe savent protéger leurs quartiers de constructions basses et restent belles (ex. Genève). Pourquoi Lyon n'y arriverait pas un jour ?

Comme action, il a été proposé :

- Que l'on nous présente la situation actuelle du Plan Local d'Urbanisme.
- Que l'on puisse émettre des propositions concernant le nouveau PLU.
- Que l'on puisse émettre des propositions concernant des règles de protection plus strictes de l'habitat (étendre le concept du Parc Chaussagne ? Renforcer les contraintes associées aux normes des zones UP et URM ?).

Autres actions :

1° Rue Jeanne d'Arc :

- Quels aménagements pour redonner vie à la place des Poilus et à la Place Gallay ?

2° Pistes cyclables :

- Les projets déjà menés doivent être poursuivis pour rendre Montchat beaucoup plus cyclable.

=====> La Commission souhaiterait inviter les personnes ayant compétence sur ces questions, afin qu'il y ait à la fois une information sur la situation actuelle et un partage d'idées avec la Commission.

=====> La Commission souhaiterait entendre une personne (élue ou des Services du PLU) qui aurait la compétence de nous présenter, lors de la prochaine Commission, la situation du PLU sur Montchat, et qui pourrait éclairer la Commission sur les contraintes d'urbanisme liées aux différents régimes de PLU sur Montchat.

=====> La Commission souhaiterait partager, avec les élus concernés, ses réflexions sur le PLU, ceci suffisamment longtemps avant la révision du PLU.

La question : « Comment exaucer ce souhait ? » fera partie des questions posées lors de la présentation du PLU.

Concept du Parc Chaussagne :

Le Parc Chaussagne est en zone UPS (Urbaine Pavillonnaire Spécifique).

Quel est ce régime ? Quelle protection apporte-t-il à cette zone ?

=====> Serge Bonner, membre de la Commission et habitant sur la zone du Parc Chaussagne, accepte de nous présenter, lors de la prochaine réunion, les règles liées à ce régime.

=====> Il serait souhaitable que Serge Bonner bénéficie de l'appui d'une personne compétente des services du PLU pour cette présentation.

4- Problème de densification urbaine

Ce thème est lié à la partie ci-dessus (l'esprit « village » de Montchat).

La mixité du logement est un thème qui a été aussi abordé. C'est un souhait incontournable, qui a parfois un rapport avec la densification urbaine. Mais il semble que des solutions existent, ou que des propositions doivent émerger, pour que les actions en vue de la mixité n'aboutissent pas à des solutions néfastes à l'esprit « village » que Montchat essaie de conserver.

Quelle est la situation de Montchat au niveau de la proportion de logements sociaux ?

=====> La Commission souhaiterait entendre, lors de la prochaine réunion, une personne qui a pleine compétence pour répondre à ce sujet.

=====> Principales questions sur les logements sociaux :

- Quels sont les critères de proportion définis au sens strict de la loi ?
- Y a-t-il d'autres critères qui entrent également en compte (exemple : prise en compte, dans les chiffres, des logements sociaux dans les constructions privées, prise en compte des logements à caractère médical, à caractère gériatrique, etc.) ?
- Selon les différents critères cités ci-dessus, quels sont les répartitions (non seulement en pourcentages, mais aussi en nombre réel de logements sociaux) :
 - Sur la ville de Lyon,
 - Sur le 3^{ème} arrondissement,
 - Sur les différents quartiers du 3^{ème} arrondissement,
 - Sur le quartier de Montchat,
 - Sur les différentes zones du quartier de Montchat ?
- Quelle est la situation des logements privés sur Montchat, dont il y a eu, lors de leur vente, demande de préemption par la Ville de Lyon, pour réalisation de logements sociaux ?
La préemption a-t-elle fonctionné ? Au contraire, est-elle restée lettre morte ?
- Entre autres, pour éclairer cette question, quelle est la situation concrète sur la transformation ou non en logements sociaux, pour les exemples et bâtiments suivants, dont nombre de courriers ont circulé :

- 54 bis Rue Feuillat.
- 19 Rue Antoinette.
- 26 bis Boulevard Pinel.
- 36 Rue Julien.
- 6 Rue Louise.
- 41 Boulevard Pinel.
- 53 Rue Bonnard.
- 26 Avenue du Château.
- 41 Cours du Docteur Long.
- 8 Rue Jean Cardona.
- 9 bis Rue Saint Isidore.

5- Commerces

Protection, développement possible des petits commerces qui disparaissent.

Lors de l'opération « Diagnostic en Marchant » du 24 Avril, cette question a été posée. Un membre a rapporté que Laurent Peiser, adjoint au maire du 3^{ème}, aurait dit que la municipalité pourrait aider. (Renseignement pris, il s'agirait d'une aide administrative pour le montage des dossiers.)

=====> Une personne ayant compétence peut-elle nous éclairer à ce sujet lors de la prochaine Commission ? La personne compétente est-elle Laurent Peiser ? Si oui, la Commission souhaiterait l'inviter.

=====> Autre question : Y a-t-il moyen d'éviter que les commerces de proximité et bars disparaissent au profit d'agences apportant beaucoup moins de vie au quartier, tels que banques ou agences immobilières ?

=====> Le « Petit Casino », Cours Richard-Vitton, est malheureusement en train de fermer. Est-ce qu'il sera remplacé par un autre commerce ? Des rumeurs disent que malheureusement, une banque projette de s'y installer. Est-ce vrai ? Si oui, peut-on éviter cela, et favoriser l'implantation d'un nouveau petit commerce à la place ?

6- Square de l'angle Nord-Ouest Cours Eugénie / Rue Ferdinand Buisson

Il s'agit du square en face du jardin de l'église.

Ce square est actuellement non aménagé. Il est bordé de blocs de pierre et il est engazonné.

La présentation d'une ébauche de projet, lors de la première réunion de la Commission, courant Février 2009, avait recueilli une attention positive de la plupart des membres de la Commission.

=====> La Commission souhaiterait faire avancer ce projet.

En outre, Madame Michèle Scalbert, membre de la Commission, nous a parlé ce jour d'une initiative intéressante liée à ce Square.

« Nous intervenons de façon ludique sur le terrain .../... Il s'agit en effet .../... de susciter la curiosité et l'intérêt des passants par quelques clins d'œil poétiques, et leur donner envie de se mobiliser pour investir ce terrain ».

Des dessins ou objets artistiques, joints à des textes, des poésies ou des questions, sont accrochés à des endroits de ce square. Une certaine vie se développe alors, à travers de nouveaux textes accrochés par des passants anonymes, en guise de réponse. Cette initiative originale a été perçue positivement par la Commission.

En outre, ce projet ludique pourrait très bien s'harmoniser avec l'ébauche de projet d'aménagement qui avait été présentée en Février par les services de la Mairie.

7- Jardin de l'église

Une nouvelle version du projet a été présentée le 9 Mars. Une suggestion avait été faite, visant à réduire la grande taille de l'esplanade des monuments aux morts.

La Commission salue la volonté de dialogue des élus sur ce projet, car les nombreux échanges positifs et partages d'expérience ont certainement permis d'aboutir à un projet donnant une satisfaction réellement plus forte.

8- Faire un lien entre Montchat et Monplaisir

L'idée d'une liaison verte, piétonne ou cyclable, entre Montchat et Monplaisir semble très intéressante.

Comme action : construction d'un projet par la Commission pour présentation aux élus.

=====> Il serait souhaitable qu'une présentation de ce projet soit prochainement faite à la Commission.

9- Diagnostic en Marchant

La journée du 24 Avril a permis de mettre par écrit un grand nombre de propositions d'amélioration sur le quartier de Montchat, tant du point de vue de la propreté que d'actions plus générales.

=====> La Commission souhaiterait avoir un aperçu des actions et de l'avancement.

Il a été précisé en début de réunion que cette situation serait présentée lors de la prochaine réunion du Bureau du Conseil de Quartier.

Ces listes seront ensuite déposées sur le site de la Mairie de Lyon, pour consultation par tous, notamment par les membres de la Commission qui ne font pas partie du Bureau.

10- Quartiers durables

Présentation de la brochure et de ses principes par Michel Bruley.

Cinq axes de recommandations du Conseil de Développement du Grand Lyon.

Ces axes sont souvent pleinement en phase avec les recommandations de la Commission.

11- Prise en charge des actions citées dans le compte rendu

La Commission compte sur Dominique Hitz, présent en début de réunion, pour la prise en charge, ou pour assurer le relais, sur les actions citées dans ce compte rendu.